SEPTEMBRE 2023

Factsheet sur le programme de développement rural 2014-2020 de Castilla – La Mancha (Espagne)

Le Programme de développement rural (PDR) de Castilla la Mancha, adopté par la Commission européenne le 30 octobre 2015, a été modifié pour la dernière fois le 9 janvier 2023. Ce programme se fonde sur les priorités de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Au service de cette stratégie, le programme mobilise 2 036 millions € de fonds publics disponibles pour la période 2014-2022 dont 1 579 millions € du budget de l'UE (99 millions EURI) et 457 millions € de contreparties nationales.

Le programme soutiendra des projets de modernisation pour environ 4 290 exploitations agricoles et 815 projets de transformation et de commercialisation de produits alimentaires. Il visera en outre l'installation de 3 200 jeunes agriculteurs afin de garantir le renouvellement générationnel. Castilla – La Mancha poursuivra son effort en faveur de la conversion et le maintien des exploitations à l'agriculture biologique en y consacrant 296 millions € pour 443.000 ha; il s'agira aussi de structurer ce secteur présentement atomisé en promouvant la coopération entre ses acteurs. Le patrimoine naturel forestier qui couvre 45% du territoire mobilisera près de 30 % du budget, notamment pour des opérations de prévention des incendies de forêt et de renforcement de ces écosystèmes. Enfin, 169 millions sont retenus pour être utilisés via l'approche ascendante LEADER qui ambitionne de couvrir tout l'espace rural et touchera 62 % de la population; 1 000 nouveaux emplois sont espérés.

Le développement rural est le deuxième pilier de la Politique Agricole Commune, mettant à disposition des États membres une enveloppe financière européenne pour gérer des programmes cofinancés, au niveau national ou régional, dans le cadre d'une programmation pluriannuelle. Au total, 114 programmes sont prévus dans les 27 États membres et 4 au Royaume-Uni. Le nouveau règlement de développement rural pour la période 2014-2022 identifie six priorités socio-économiques et environnementales, parmi lesquelles les programmes établissent leurs objectifs stratégiques, les mesures mises en œuvre pour les atteindre et les résultats escomptés. En outre, afin de mieux coordonner les actions et de maximiser les synergies entre les différents fonds européens structurels et d'investissement (FESI), un Accord de Partenariat a été convenu avec chaque État membre pour développer la stratégie pour les investissements financés par l'UE.

1. SITUATION ET ENJEUX

En Espagne, 18 PDR (un programme national et 17 régionaux) œuvrent à la réalisation de la politique de développement rural de l'Union européenne. Les éléments communs aux programmes sont présentés dans un cadre national. En outre, le Réseau rural national fournit des fonds pour la mise en réseau des agents de développement rural en Espagne.

Le programme couvre l'ensemble du territoire de Castilla – La Mancha, d'une surface de 79 462 km², ainsi qu'une population d'environ 2,1 millions d'habitants (en 2013). Avec une densité de population de 27 habitants au km², sensiblement inférieure à la moyenne espagnole qui est 92 habitants au km², Castilla – La Mancha conserve un caractère rural marqué : 90 % de la population vit en zone rurale ou intermédiaire; des 919 communes, 843 ne comptent pas 5 000 habitants. La région connaît, depuis 2013, un léger déclin démographique dû à une émigration des jeunes.

La valeur ajoutée brute de l'économie régionale se distribue entre le secteur tertiaire (60%), le secteur secondaire (33,3%), et le secteur primaire (6.6%). Le taux d'emploi masculin est de 57 %, le féminin de 43 %. Le sous-emploi chronique, qui touche surtout les femmes et les jeunes, augmente et le taux de chômage officiel atteint 30 % (le double pour les jeunes).

120 000 exploitations, d'une taille moyenne de 33 ha se partagent un peu plus de 4 millions d'hectares de surface agricole utile – la moitié du territoire régional - et mobilisent plus de 300 000 emplois. A peine 8% des agriculteurs ont moins de 40 ans; la relève générationnelle pose un sérieux défi au secteur. Le taux d'endettement des exploitations est de 69 % du revenu annuel. Quant aux productions, Castilla – La Mancha se distingue par l'importance de l'orge, de la vigne et de l'olivier. L'élevage est en perte de vitesse, surtout dans sa branche ovine et caprine, traditionnellement importante. Presque 6 % de la SAU est convertie, ou en cours de conversion, à l'agriculture biologique en 2013, près du double qu'en 2010. Cette évolution forte s'inscrit dans un mouvement stratégique de valorisation des appellations et signes distinctifs de qualité (fromage, ail, safran, etc.). La transformation agro-alimentaire occupe le quart des emplois industriels mais la filière de commercialisation est encore mal structurée. En effet, l'industrie agro-alimentaire régionale se compose principalement d'indépendants et de petites entreprises qui ont accompli de grands efforts pour se moderniser et s'adapter au marché actuel mais ces efforts doivent être poursuivis.

45 % du territoire régional est forestier, mais avec seulement 200 petites entreprises forestières qui exploitent le bois, il s'agit avant tout d'une réserve de biodiversité. Le développement du tourisme cynégétique est présenté comme un atout dans ce contexte. Castilla – La Mancha subit, en moyenne, 200 incendies forestiers par an.

Le quart du territoire est classé au titre de la biodiversité (Espace naturel protégée ou Natura 2000) mais si on ne tenait compte que de la forêt, ce serait la moitié. 74 plans de gestion couvrent tous ces territoires. L'ensemble s'inscrit dans un Plan de conservation du milieu naturel. Castilla – La Mancha se distingue notamment par l'importance de ses zones humides (refuge de l'avifaune) et ses systèmes sylvo-agro-pastoraux dit de *dehesa*. Les populations d'espèces d'oiseaux liées au milieu agricole (espèces steppiques) sont en déclin constant.

Sept bassins hydriques espagnols se chevauchent sur le territoire de Castilla La Mancha (Tage, Guadiana et Segura sont les plus importants). Ils présentent 482 masses d'eau souterraines et 72 superficielles. Plus de la moitié de ces masses déclarent un état insatisfaisant. Les bassins du Guadiana et du Segura sont les plus mal classés. L'usage excessif d'engrais et de pesticides par l'agriculture en est la principale cause. En contrepoint de ce constat négatif, Castilla – La Mancha se distingue par une bonne qualité de l'air et des émissions de gaz à effet de serre faibles.

Les zones rurales de Castilla – La Mancha présentent un retard important de développement économique et social, causé par un défaut d'accessibilité qui conduit à un vieillissement de la population, à moins d'emplois et à une moindre qualité de vie

2. COMMENT LE PDR RÉPOND AUX ENJEUX

Pour répondre aux défis à relever, le PDR s'articule autour de 6 priorités européennes de développement rural, dont les plus importantes sont ici la ***priorité 4 – restauration, préservation et renforcement des écosystèmes*****;** viennent ensuite, à égalité, les ***priorité 2*** - ***améliorer la viabilité et la compétitivité des exploitations agricoles et priorité 3 - organisation de la chaine alimentaire, transformation et commercialisation.***

Les objectifs et cibles des priorités principales sont résumés ci-après :

Transfert de connaissances et innovation

L'innovation s'entend au sens large: introduction de nouvelles méthodes de production ou la commercialisation d'un produit, ouverture de nouveaux marchés ou de nouvelles sources d'approvisionnement, la création d'une nouvelle organisation de l'entreprise, l'introduction de nouvelles technologies ou de technologies déjà connues ou évolution des compétences des personnels. Elle ne se limite pas à la simple intégration des technologies dans les processus de production.

L'industrie agro-alimentaire régionale se compose principalement d'indépendants et de petites entreprises qui ont accompli de grands efforts pour se moderniser et s'adapter au marché actuel. Ces efforts doivent être poursuivis. La coopération vise à intégrer et améliorer les relations entre les acteurs impliqués qu'ils soient producteurs, transformateurs, institutions publiques et privées, etc., facilitant ainsi l'intégration de groupes de recherche afin d'innover dans la production primaire.

Les activités de formation sont destinées aux exploitants agricoles confrontés à des coûts d'exploitation qui freinent leurs capacités de développement dans un contexte compétitif. Elles renforceront les compétences et connaissances nécessaires à l'amélioration de la productivité agricole (organisation, méthodes de production, les machines, les cultures, etc.). Ce volet visera les jeunes agriculteurs en particulier. Il s'agira aussi de relever les défis de la conservation et la gestion des ressources naturelles et la valorisation du patrimoine naturel pour la diversification des activités. Ainsi, les participants aux opérations agro-environnementales seront dûment formés, tout comme les investisseurs dans le domaine de l'irrigation.

99 000 participants aux formations et 130 projets de coopération sont envisagées.

Viabilité et compétitivité des exploitations agricoles

Classiquement, l'amélioration de la performance globale, la durabilité et la compétitivité des exploitations passe par un soutien important aux investissements individuels (4 290 projets) ou d'infrastructures agricoles d'usage collectif. L'accent sera notamment mis sur l'amélioration de la qualité des produits, l'homogénéisation et la diversification de la production pour l'adaptation aux demandes du marché (classification, l'emballage, la transformation des produits de la ferme) et, le cas échéant, aux normes de qualité sous appellation.

Le soutien à l'installation de 3 200 jeunes agriculteurs doit atténuer la sous-représentation des jeunes dans les exploitations agricoles en Castille-La Mancha et permettre le changement de génération. L'efficacité de cette action dépendra de la formation et du conseil proposés conjointement pour 1 557 bénéficiaires.

Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire, y compris la transformation et la commercialisation des produits agricoles

Castilla – La Mancha s'engage pour la promotion de ses produits régionaux et une industrie compétitive et durable. 20 000 agriculteurs seront incités à se joindre aux dispositifs d'appellation de qualité différenciée afin d'accroître la valeur ajoutée de la production agricole. 1 700 éleveurs ovins s'engageront aussi dans l'amélioration du bien-être animal.

Il s'agit aussi de remédier à la fragmentation de l'industrie, avec le regroupement et l'intégration des producteurs dans la chaîne alimentaire, notamment par le soutien à la création de 15 organisations de producteurs.

Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et la forêt

L'importance du patrimoine naturel forestier de Castilla – La Mancha suffit à expliquer le poids budgétaire de ce domaine dans le PDR (presque 30% de la dépense). Il s'agira d'abord de prévenir les risques liés aux catastrophes, les incendies en particulier, et restaurer la biodiversité détériorée par des opérations de reboisement avec des essences adaptées aux biotopes. La couverture végétale des sols sera ainsi maintenue. Des actions seront également entreprises pour renforcer la richesse et la résilience des écosystèmes forestiers. La gestion appropriée des forêts classées sous Natura 2000 participera aussi à cet effort. Enfin, il est entendu qu'une forêt en bonne santé participe au bon fonctionnement du cycle de l'eau.

La bonne gestion des zones Natura 2000, dépend aussi de l'implication des acteurs de terrain. Pour la première fois, 56 millions € d'aides sont prévus pour compenser les inconvénients des restrictions inscrites dans les plans de gestion ou d'instruments équivalents. Ainsi, les agriculteurs, actifs dans des zones de protection spécifiques seront incités à veiller à la préservation des oiseaux (l'avifaune des steppes en particulier) et enrayer leur déclin.

La restauration et la préservation des écosystèmes agricoles exigent une évolution des pratiques culturales qui orientent les systèmes de production vers une gestion durable des ressources. Le fait le plus marquant est l'importance prise par les surfaces converties à l'agriculture biologique; c'est le fruit d'un effort entrepris durant la programmation précédente qui mobilisera encore 15% du budget au profit de 443 000 hectares. Par ailleurs, rappelons le rôle des formations et des conseils sur les engrais et les pesticides pour sensibiliser les agriculteurs aux effets de l'activité agricole sur les ressources hydriques régionales. Cette évolution vers une agriculture moins agressive

limitera, sans doute, la contamination des masses d'eau par les pesticides et les engrais azotés.

D'autres formes de contrats agro-environnementaux participeront à la préservation de la biodiversité. Des apiculteurs seront rémunérés pour leur contribution au maintien de la flore entomophile, sur 210 000 hectares, en dehors des zones habituelles de production. Des actions seront également entreprises pour limiter l'érosion des sols des grandes cultures.

Le programme contribuera aussi au maintien de systèmes d'élevage extensif liés aux pâturages naturels et participera à la protection de races animales et de variétés végétales exposées au risque d'érosion génétique. La conservation de la ressource génétique mobilisera d'ailleurs 5 millions d'euros.

D'une manière ou d'une autre, un cinquième des exploitations agricoles aura souscrit à un à contrat agro-environnemental.

Efficacité des ressources, énergies renouvelables et protection du climat

Les projets d'investissement seront évalués sur leur sobriété en eau et en énergie ou le fait qu'ils portent sur l'utilisation ou la production d'énergie renouvelable. Ces projets seront privilégiés, éventuellement par un taux de soutien plus élevé, dans le but de contribuer à la mise en œuvre des systèmes plus efficaces dans l'utilisation de l'énergie et d'améliorer aussi la performance économique de l'agriculture régionale. L'élevage est plus particulièrement visé : le programme prévoit le soutien à 50 projets pour le renforcement des structures de stockage du fumier et la construction de digesteurs anaérobies pour la production de biogaz.

La modernisation et l'amélioration des systèmes d'irrigation existants – plus de 200 projets sur près de 16 000 hectares - seront également promues afin de contribuer aux objectifs des plans de gestion issus de la Directive cadre eau qui visent une amélioration de l'état des masses d'eau.

Le changement climatique est une menace majeure pour le développement durable de l'agriculture régionale. Les actions en faveur de l'entretien et la croissance des forêts les protègeront contre les événements qui affectent ce patrimoine naturel. Elles contribueront en outre à la capture de carbone et préserveront le paysage.

Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique des zones rurales

Le développement des services de base, entre autres, pour les loisirs et la culture, sera soutenu. Le développement local participatif et endogène sera promu via la méthode de l'approche LEADER. L'entretien et la réhabilitation du patrimoine rural, améliorera l'attractivité et la qualité de vie des habitants et servira à ralentir le processus de dépeuplement; la protection du patrimoine naturel sensibilisera la population sur la conservation et l'amélioration des ressources naturelles. La valorisation du patrimoine culturel, historique et naturel s'inscrit dans une vision de promotion du tourisme créateur d'emplois.

La diversification de l'économie rurale doit compenser le caractère saisonnier de l'activité du secteur primaire, créer des emplois et améliorer la qualité de vie dans les zones rurales en favorisant le développement territorial diversifié. Le PDR soutiendra aussi les

projets de diversification depuis la ferme et la création de PME en dehors du secteur primaire, en soutenant directement les porteurs de projet. La création de 1 000 nouveaux emplois est ainsi espérée.

Enfin, Castilla – La Mancha a décidé d'impliquer son programme de développement rural dans les Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) qui mobilisent l'ensemble des Fonds Européens d'Investissements Structurels. Il s'agit de renverser autant que possible certains déséquilibres structurels entre les territoires, tels que la forte dispersion territoriale, la faible densité de population, les difficultés orographiques, la haute ruralité, le chômage élevé, le vieillissement de la population et le dépeuplement. Cinq zones sont identifiées par rapport à l'acuité de ces handicaps et seront priorisées pour le bénéfice des mesures du PDR.

Les mesures les plus importantes du programme sont les suivantes (entre parenthèses la proportion de l'enveloppe financière totale du programme):

- Mesure 8 (forêt) : 554,858,455 € (27%)
- Mesure 4 (investissements) : 506,932,322 € (25%)
- Mesure 11 (agriculture biologique) : 290,923,793 € (14%)
- Mesure 19 (LEADER) : 169,395,070 € (8%)

Annexe 1: Distribution indicative des ressources du PDR Castilla – La Mancha et indicateurs cibles

Priorités et cibles	Mesures	Dépense publique totale (€)	%
Priorité 1: transfert de connaissances et innovation			
1A: favoriser l'innovation, la coopération et le développement des connaissances ▶ 1,45% des ressources du PDR allouées aux mesures 1, 2 et 16	01. Connaissances 02. Conseil 16. Coopération		
1B: renforcer les liens entre l'agriculture, la production alimentaire et la foresterie, la recherche et l'innovation ▶ 130 projets de coopération	16. Coopération		
1C : formation ▶ 99 000 participants formés	01. Connaissances		
Priorité 2: viabilité et compétitivité des exploitations, gestion durable des forêts		**243 475 481**	**11,96**
2A: modernisation, compétitivité et restructuration des exploitations agricoles ▶ 3,50% des exploitations bénéficiant de soutien pour leur modernisation et développement	01. Connaissances	1 491 754	0,07
	02. Conseil	2 417 356	0,12
	04. Investissements	74 637 076	3,67
	16. Coopération	251 073	0,01
2B : rénovation générationnelle ▶ 2,61% d'exploitations gérées par de jeunes agriculteurs bénéficiant de soutien à l'installation	01. Connaissances	1 172 394	0,06
	02. Conseil	805 785	0,04
	04. Investissements	69 478 153	3,41
	06. Développement exploitations agricoles et entreprises	93 221 889	4,58
Priorité 3: organisation de la chaine alimentaire, transformation et commercialisation		**260 557 320**	**12,80**
3A: valeur ajoutée des produits agricoles par la transformation, amélioration de la commercialisation ▶ 1,14% d'exploitations percevant un soutien afin de participer à des schémas de qualité ▶25,04% des industries agroalimentaires bénéficiant de soutien pour la commercialisation	01. Connaissances	922 371	0,05
	03. Systèmes de qualité	12 608 000	0,62
	04. Investissements	199 342 116	9,81
	09. groupements et d'organisations de producteurs	7 187 556	0,35
	14. Bien-être animal	23 400 000	1,15

et transformation	16. Coopération	6 121 358	0,30
3B: Gestion des risques ▶ 0,82% d'exploitations participant à des projets de coopération	16. Coopération	1 111 111	0,05
Priorité 4: restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie		**926 177 316**	**45,53**
4A : biodiversité ▶ 37,45% des surfaces agricoles sous contrat ▶ 0,42% des surfaces forestiers sous contrat 4B : gestion de l'eau ▶ 31,29% des surfaces agricoles sous contrat ▶ 0,42% des surfaces forestiers sous contrat 4C : gestion du sol ▶ 31,29% des surfaces agricoles sous contrat ▶ 0,42% des surfaces forestiers sous contrat	01. Connaissances	1 859 299	0,09
	02. Conseil	4 028 926	0,20
	04. Investissements	16 088 484	0,79
	07. Services de base	3 337.373	0,16
	08. Forêt	379 629 583	18,66
	10. Agri-environnement-climat	99 520 578	4,89
	11. Agriculture biologique	295 951 893	14,55
	12. Natura 2000 et DCE	56 649 008	2,79
	13. Zones à contraintes naturelles	102 858 911	5,05
	15. Forêt - environnement	2 624 000	0,13
	16. Coopération	733 904	0,04
Priorité 5: promouvoir l'efficacité des ressources		**330 305 259**	**16,24**
5A: utilisation efficace de l'eau ▶ 3,90% de terres irriguées passant à un système d'irrigation plus efficace	01. Connaissances	308 197	0,02
	02. Conseil	805 785	0,04
	04. Investissements	30 238 515	1,48
	16. Coopération	549 216	0,03
5B: utilisation efficace de l'énergie ▶ 14 392 496 € d'investissements total	01. Connaissances	214 793	0,01
	04. Investissements	61 778 611	3,03
	16. Coopération	2 039 410	0,10
5C: énergies et ressources renouvelables ▶ 61 752 235 € d'investissement total	04. Investissements	17 527 812	0,86
	16. Coopération	716 211	0,04
	22. Impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie	18 798 510	0,92

5D : réduction GES et ammoniaque ▶ 9,57% d'UGB concernées par investissements ▶ 0,02% des surfaces agricoles sous contrat	01. Connaissances	214 793	0,01
	04. Investissements	29 177 406	1,43
	16. Coopération	670 346	0,03
5E: conservation et séquestration du carbone ▶ % of agricultural and forest land: 8,06	08. Forêt	168 743 910	8,29
	16. Coopération	575 100	0,03
Priorité 6: développement économique, inclusion sociale		**218 524 765**	**10,73**
6A : création d'emplois ▶ 200 emplois créés	01. Connaissances	1 933 264	0,10
	04. Investissement	14 000 000	0,69
	08. Forêt	7 125 488	0,35
6B: développement local et LEADER ▶ 62,07% de la population rurale bénéficiant de stratégies de développement local ▶ 16% population rurale bénéficiant de services et infrastructures améliorés ▶ 800 emplois créés dans le cadre des projets LEADER	01. Connaissances	568 414	0,03
	07. Services de base	13 207 528	0,65
	19. LEADER	179 190 070	8,80
Assistance technique		**23 637 189**	**1,16**
Mesures transitoire	M 133	**2 327 717**	**0,11**
Dépense publique totale (€)		**2 036 363 047**	**100**